Ville de
Chantilly
Ville d'Art et d'Histoire

CHANTILLY
Course
La Cantilienne

Samedi 14 décembre 2024

19 heures

5,5 km

PORT DE LA FRONTALE OBLIGATOIRE

Destinée aux coureurs à partir de 13 ans (nés avant le 1er janvier 2011)

VENEZ DÉGUISÉS

Passage de la course dans le Château de Chantilly

18h30-19h00
Échauffement Musical

TIRELIRE À DISPOSITION ICI
ON EST SOLIDAIRE TÉLÉTHON 2024
AFMTELETHON

TDR TERRE DE RUNNING
Ville Active & Sportive
CHANTILLY TRIATHLON
CHANTILLY Athlétisme

INSCRIPTION GRATUITE JUSQU'AU 11 DÉCEMBRE

https://la-cantilienne.adeorun.com/

Renseignements et Informations :
03 44 62 70 53 / 03 44 62 42 38
chantillyathle@gmail.com

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA POSSIBLE SUR PLACE

Création : E. GRILLE (Chantilly) - Ne pas jeter sur la voie publique

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE 2024

Art 1 : Organisation

La Cantilienne, qui aura lieu le samedi 14 décembre 2024 à Chantilly, est une course nocturne non chronométrée de 5,5 km organisée en ville par la Mairie de Chantilly en partenariat avec les clubs d'athlétisme et de triathlon de Chantilly. Départ : 19h.

Art 2 : Assurance

Une assurance responsabilité civile est souscrite pour la course par la Mairie de Chantilly. Les coureurs non licenciés devront s'assurer de posséder une assurance en responsabilité Accident.

Art 3 : Sécurité-Assistance

La sécurité sera assurée par des bénévoles, la police et la gendarmerie. Une assistance médicale sera assurée par un poste de secours situé à mi-parcours.

Art 4 : Inscription-parcours-ravitaillement

L'inscription à la Cantilienne est gratuite. Retrait des dossards sur justificatif d'inscription :

1- **Magasin Terre de Running - 3 place Omer Vallon - 60500 Chantilly**

- **Mercredi** 11/12/2024 : 10h - 19h15
- **Jeudi** 12/12/2024 :10h - 13h45 et 15h - 19h15
- **Vendredi** 13/12/2024 : 10h - 13h45 et 15h - 19h15
- **Samedi** 14/12/2024 : 10h - 15h

2- **Ecole Paul Cézanne**

- **Samedi** 14/12/2024 : 17h00-18h30

Les coureurs non licenciés ou non titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an, pourront signer une décharge qui leur sera présentée lors de la remise de leur dossard.

Le parcours est une boucle de 5,5 km (destinée aux coureurs nés avant le 1er janvier 2011). Un ravitaillement aura lieu en fin de course.

Art 5 : Classement

Cette course n'est pas une compétition mais un classement par catégorie sera effectué (Hommes, Femmes, Jeunes). Les lots seront attribués aux 3 meilleurs de chaque catégorie.

Art 6 : Droit à l'image

Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser les images prises à l'occasion de cette manifestation.

Art 7 : Acceptation du règlement

Tout coureur qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses.

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL



AUCUNE INSCRIPTION NE SERA POSSIBLE SUR PLACE

Inscriptions jusqu'au 11 décembre 2024

https://la-cantilienne.adeorun.com/

RETRAIT DES DOSSARDS SUR JUSTIFICATIF D'INSCRIPTION :

MAGASIN TERRE DE RUNNING - 3 place Omer Vallon- 60500 Chantilly

- **Mercredi 11/12/2024 :** 10h - 19h15
- **Jeudi 12/12/2024 :** 10h - 13h45 et 15h - 19h15
- **Vendredi 13/12/2024 :** 10h - 13h45 et 15h - 19h15
- **Samedi 14/12/2024 :** 10h - 15h

ECOLE PAUL CÉZANNE

- **Samedi 14/12/2024 :** 17h00-18h30

DÉPART 5,5 KM À 19H

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et l'accepte.

Date :

Signature
(signature du représentant légal pour les mineurs)